



DESCRIPTION DU PROGRAMME

Le programme de lecture, d'écriture et de calcul donne l'occasion à l'élève qui termine en juin 2019 sa 6^e, sa 7^e ou sa 8^e année, d'améliorer ses habiletés et ses compétences en littératie et numératie. Des activités ludiques et enrichissantes seront offertes à l'élève afin qu'il (elle) puisse revoir la matière et être mieux préparé(e) pour sa prochaine année scolaire.

En mathématiques, l'accent sera mis sur deux domaines d'étude soit numération et sens du nombre et modélisation et algèbre. Les activités en français ont pour objectif l'amélioration des compétences langagières en lecture et en écriture par le biais de la communication orale.

INSCRIPTIONS

Les formulaires d'inscription doivent être reçus à l'école de jour de votre enfant avant le **31 mai 2019**. Les formulaires doivent être dûment complétés et toutes les signatures doivent y être apposées (direction de l'école de jour, parent et élève). Tout formulaire incomplet sera retourné.

Veillez noter que l'offre finale des cours sera établie le lundi 10 juin 2019 en fonction des inscriptions. Nous communiquerons avec les élèves au plus tard dans la semaine du 17 juin 2019 afin de confirmer leur inscription.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Élèves qui ont terminé et approuvé leur 6^e année en juin 2019 et qui sont recommandés par la direction de l'école.
- Élèves qui ont terminé leur 7^e ou 8^e année en juin 2019, qui risquent de ne pas satisfaire aux exigences du curriculum et qui sont recommandés par la direction de l'école.

Veillez noter que:

- **Les élèves ayant terminé leur 6^e année sont admissibles au programme de la 7^e année.**
- **Les élèves ayant terminé leur 7^e année sont admissibles au programme de la 7^e année.**
- **Les élèves ayant terminé leur 8^e année sont admissibles au programme de la 8^e année.**
- **Les élèves ayant eu des attentes modifiées à un niveau inférieur à la 6^e ne sont pas admissibles.**
- **Le programme d'été ne bénéficie pas de ressources additionnelles en enfance en difficulté. En conséquence, nous ne pouvons y accepter les élèves étant identifiés avec un trouble de comportement.**

FRAIS D'ACTIVITÉS

Des frais d'activités de **25 \$ en argent comptant sont exigés la première journée de classe** (ces frais servent à couvrir les ressources, l'équipement et les installations). Le montant est le même indépendamment du nombre de cours auquel l'élève s'inscrit. Veillez noter qu'aucun chèque ne sera accepté.

HORAIRE PRÉVU

Les cours auront lieu du 2 au 26 juillet 2019 du lundi au vendredi de 8h15 à 11h30 et de 12h15 à 15h30.

Français 8^e et Mathématiques 6^e et 7^e : 8h15 à 11h30
Français 6^e et 7^e et Mathématiques 8^e : 12h15 à 15h30



Une pause de 15 minutes est prévue par bloc de temps. Veuillez noter que les cafétérias dans les écoles sont fermées pendant l'été.

SITES PRÉVUS

Les écoles prévues pour offrir le programme de littératie et numératie pendant l'été sont :

- ÉSP Louis-Riel, 1655 Bearbrook Rd, Gloucester, ON K1B 4N3
- ÉSP Omer-Deslauriers, 159 Chesterton Dr, Nepean, ON K2E 7E6 **(Ce cours a été transféré à ÉÉP Charlotte Lemieux, 2093 Bel-Air Dr, Ottawa, ON K2C 0X2)**
- ~~ÉÉP Julie Payette, 1385 Halton Terrace, Kanata, ON K2K 2P9~~ **(Ce cours a été annulé)**

Veuillez indiquer dans le formulaire d'inscription votre site préféré. Il est possible qu'un cours soit annulé dû à un nombre insuffisant d'inscriptions.

ASSIDUITÉ DES ÉLÈVES/RETRAITS

L'élève doit se présenter à l'heure selon l'horaire du cours. L'élève inscrit à un cours d'été peut accumuler un maximum de 3 absences après quoi il (elle) pourrait être retiré(e) du cours.

L'élève qui nuit à une ambiance calme et productive en salle de classe ou qui cause des problèmes (flânage, manque de respect pour les règlements de l'école) risque d'être retiré (veuillez discuter des cas particuliers avec la direction adjointe des cours d'été).

ENTENTES SPÉCIALES

Toutes les ententes spéciales doivent être approuvées par la direction adjointe des cours d'été (heures d'assiduité, retards, permissions spéciales, etc.).

CARTE PRESTO

Une carte PRESTO sera fournie aux élèves en ayant besoin si la distance entre son adresse principale et l'école où il (elle) prendra son cours est supérieure à 1,5 km pour les élèves de la 6^e et 2,5 km pour les élèves de la 7^e et la 8^e.

La carte est valide pour le mois de juillet et sera remise aux élèves la première journée de classe. L'élève est responsable de créer un compte et d'enregistrer sa carte Presto aussitôt qu'il la reçoit sur le site www.cartepresto.ca afin de bénéficier d'un remplacement rapide et à peu de frais en cas de perte, vol ou endommagement.

Si vous avez des questions concernant les cours offerts pendant l'été, vous pouvez communiquer avec Mme Mayra Gutiérrez, agente de programmes par courriel au mayra.gutierrez@cepeo.on.ca ou par téléphone au 613-731-7212 poste 4044.